



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 6 janvier 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 19.0470

Demandeur : GAEC PASTOUREL

Date d'enregistrement de la demande : 18/12/2019

Date limite de candidature : 17/03/2020

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 17/04/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
COREN	5,36	BOULARD Louis	Section ZB 22a,22b,22c,22d,
REZENTIERES	12,66	BOULARD Louis	Section ZK 8a,8b, Section ZL 25a,25b,25c,25d,29 Section ZA 14a,14b,
VIEILLESPESE	7,45	BRUN Robert	Section YA 22j,22k,22l,17j,17l,56j,56k,56l,56m,
VIEILLESPESE	62,12	PASTOUREL Serge	Section D 206j,206k,Section ZE 24j,24k,24l, Section ZK 39j,39k,39l,39m, Section ZL 6j,6k,6l,6m,6n,6o,6p,19,24,30,33 j,33k,54j,54k,54l,54m,54n,54o 54p,54q, Section ZN 17j,17k,17l,18j,18k,21j,21k,21l,Section ZO 35j,35k,35l, 44,47aj,47ak,Section ZP 57, Section ZX 20j,20l,22j, Section ZY 32j,32k,37aj, 37ak, 37al,43j,43l,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière